



FS-SSCT, l'intersyndicale demande une réorganisation de la hiérarchie du SCAP

Les représentant.es à la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail ont voté le 28 février 2024 une délibération visant à recourir à une expertise pour risque grave au service des Cours d'Adultes de Paris suite à **l'alerte souffrance au travail** de nos deux syndicats.

Les représentant.es de la FS-SSCT DASCO ont mandaté le cabinet Émergences pour cette expertise. Celui-ci a donc réalisé une série d'entretiens de responsables de la direction et d'un panel d'agent.es du service. Il a présenté mercredi 19 juin son rapport en instance en présence de Patrick BLOCHE, de l'administration et des représentant.es du personnel.

La première vertu de cette expertise est d'avoir offert aux agent.es un espace de parole avec le sentiment d'avoir été entendu.es.

Les professeur.es du SCAP qui exercent auprès d'un public souvent précaire sont des professionnel.les hautement qualifié.es qui méritent respect, reconnaissance et considération de la part de leur hiérarchie. La reconnaissance passe notamment par une politique ambitieuse permettant la contractualisation de tous les vacataires sur emploi permanent. Leurs missions, et en particulier celle du bureau de la formation linguistique (BFL), contribuent à l'intégration et au vivre ensemble de tous.

Le SCAP était malheureusement depuis trop longtemps resté un angle mort de la politique de prévention de la DASCO.

Les représentant.es ont formulé un certain nombre de priorités :

- La position des Ingénieurs Pédagogiques (IP) doit être clarifiée. Leurs missions doivent être organisées en coopération avec les CPS et les formateur.trices en amont, autrement dit dès la conception d'un projet. En effet, les changements imposés de façon verticale ne peuvent pas fonctionner. L'IP doit s'appuyer sur les compétences et l'expérience de terrain des formateur.trices et des Coordinateurs Pédagogiques de Secteur (CPS) et prendre en compte la capitalisation des réflexions menées antérieurement ; sans association des parties prenantes, l'adhésion est impossible et a pour conséquence l'insatisfaction chez les auditeur.trices ; insatisfaction liée à l'inadéquation entre leurs besoins et les contenus de la formation d'où un conflit éthique chez les formateur.trices.
- La situation de travail actuelle reposant sur des pratiques et des propos violents - le rapport mentionne en continu des termes comme : « propos humiliants », « dénigrement », « ton qui monte » etc - CELA NE PEUT PLUS DURER ! Il faut absolument retrouver une situation Saine. L'encadrement de proximité doit avoir un comportement approprié. Il doit pratiquer un management participatif, bienveillant, à l'écoute, non autoritaire et non arbitraire. Si la situation ne change pas, un désengagement de la part des professeur.es et des CPS est certain.

- Au-delà du rapport, l'absence de communication est plus large ; cette incapacité de communication se retrouve, en effet, dans d'autres instances du personnel où le dialogue n'EXISTE pas.

Il faut donc qu'un circuit d'alertes soit clairement défini pour que celles-ci puissent être remontées et traitées sans qu'elles ne se retournent contre les personnes initiatrices. Il faut également que ce circuit soit connu de tous les formateur.trices !

- Une réorganisation des différentes fonctions au SCAP est absolument nécessaire car c'est bien cette absence de réorganisation des fonctions et du travail qui entraîne des RPS (risques psychosociaux).

Nous attendons des réponses et des actes de la hiérarchie.

Formatrices et formateurs doivent-être associés.es dès le début des projets aux décisions qui relèvent du terrain.

Une réunion d'information syndicale permettant un temps d'échange vous sera proposée prochainement.